

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Le Gouvernement a-t-il pris une attitude définie et, dans l'affirmative, mon très honorable ami voudrait-il dire quelle attitude, relativement à l'usage des renseignements ainsi recueillis?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Le Gouvernement a étudié avec beaucoup de soin la question de savoir quelles mesures il serait possible d'adopter pour utiliser avec le plus d'avantage les renseignements fournis, et c'est ce qu'il s'agira d'étudier encore.

L'hon. M. MURPHY: Mon très honorable ami (sir George Foster) a-t-il voulu dire que les résultats de l'enregistrement serviraient en fait d'agriculture et de main-d'œuvre, mais non pour des fins militaires?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: J'ai voulu parler d'un des usages que l'on ferait de ces renseignements, et dire qu'on espérait en employer une partie pour les besoins de l'agriculture, au cours de l'automne prochain.

L'hon. M. LEMIEUX: Un mot seulement, au sujet de la conférence impériale. J'ai dit, à une heure moins avancée de la soirée, que la population de ce pays voyait avec alarme l'agitation qui se fait de chaque côté de l'Atlantique sous les auspices du Round Table Club. Je tiens à citer, pour l'information des honorables membres qui vont représenter le Canada en Angleterre à la prochaine conférence impériale, l'avis exprimé par sir John A. Macdonald au sujet de la fédération impériale:

On nous dit que nous voulons la fédération impériale. Je ne veux pas vous fatiguer, pour le moment, par un exposé de motifs à ce sujet; je me contenterai de vous dire que la fédération impériale est absolument irréalisable. Jamais nous ne consentirions à envoyer des députés siéger au Parlement impérial pour y sacrifier, par leurs votes, nos droits et nos principes. Pour ce qui est de cette question-là, je suis autonomiste à tous crins. Nous allons gouverner notre propre pays, nous allons imposer les taxes nous-mêmes. Si c'est notre goût de nous mal gouverner nous-mêmes, nous le ferons, et nous ne voulons pas que l'Angleterre, l'Irlande ou l'Ecosse viennent nous dire que nous sommes fous; nous répondrions: Si nous sommes fous, nous allons garder notre folie pour nous-mêmes; vous ne vous en porterez pas plus mal et nous, de notre côté, nous n'aurons pas à souffrir de votre propre folie.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Qu'il me soit permis de dire un mot en réponse à mon honorable ami. Tout en acceptant avec gratitude les renseignements qu'il vient de nous fournir, j'ose espérer qu'il ne se croira pas le seul protecteur des droits, privilèges et libertés de ce pays. J'espère

[Le très hon. sir George Foster.]

qu'il va réfléchir, et qu'après avoir réfléchi il ne sera pas un des derniers à affirmer que les hommes dont j'ai mentionné les noms, le parti et le groupe de population qu'ils représentent sont pour le moins aussi fidèles que lui aux intérêts du Canada. Je le prie de chasser de sa tête l'idée qu'il est le seul protecteur des droits et des libertés du Canada, et de ne pas gâter ses vacances par plus d'anxiété que de raison au sujet de ce qui pourrait se passer de l'autre côté de l'Atlantique.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Vous nous accorderez au moins le privilège de croire que notre confiance en nos envoyés n'est pas sans bornes.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Mais il nous est toujours permis de devenir de plus en plus dignes de confiance.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Vous êtes bien lents à le devenir.

M. BUREAU: Après le débat qui a eu lieu cet après-midi, je crois que l'honorable député de Maisonneuve fait bien d'avertir mon très honorable ami. Il semble exister une tendance à dissiper les ressources du pays et si nous sommes laissés sans ressources, je me demande ce que nous deviendrons. Il n'est pas étonnant que notre confiance ait été ébranlée après les discours de l'honorable député de Russell (M. Murphy) et de l'honorable député de Brome (M. McMaster) et surtout quand le président du conseil refuse de donner la preuve de ses accusations mal fondées. Nous avons raison de nous montrer soupçonneux, quand nous sommes avertis qu'il doit faire partie de la députation.

M. CAHILL: L'honorable ministre a-t-il parlé de ceux qui représentaient un parti et une section du pays? J'espère qu'ils ne vont pas à la conférence impériale pour représenter un parti.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Soyez sans inquiétude.

M. SINCLAIR: Tous se rappellent qu'il y a quelques jours, nous avons discuté la question des titres. La Chambre, à une grande majorité, a été d'opinion...

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Mon honorable ami n'a assurément pas l'intention de provoquer un nouveau débat.

M. SINCLAIR: J'ai simplement une question à poser à mon honorable ami. La Chambre a été d'avis que l'on demande l'abolition des titres héréditaires.